

Compte rendu

Réunion du Bureau de l'organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies (organe intergouvernemental de négociation) – 17-21 juillet 2023

Participants

Membres du Bureau

Région africaine – M^{me} Precious Matsoso (Afrique du Sud)
Région des Amériques – M. l'Ambassadeur Tovar da Silva Nunes (Brésil)
Région de l'Asie du Sud-Est – D^r Viroj Tangcharoensathien (Thaïlande)
Région européenne – M. Roland Driecé (Royaume des Pays-Bas)
Région de la Méditerranée orientale – M. Ahmed Salama Soliman (Égypte)
Région du Pacifique occidental – M. Kazuho Taguchi (Japon)

Secrétariat

D^r Jaouad Mahjour, Sous-Directeur général, Préparation aux situations d'urgence
D^{re} Olla Shideed, Administratrice, Préparation aux situations d'urgence
M^{me} Anne Huvos, Cheffe d'unité, Préparation en cas de grippe pandémique
M. Steven Solomon, Juriste en chef
M. Kenneth Piercy, Juriste principal
M^{me} Paidamoyo Takaenzana, Chargée des relations extérieures, Unité Gouvernance
M^{me} Julia Keyworth, Administratrice technique, Unité Protocole

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS

- Les membres du Bureau se sont réunis au cours de la sixième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation, qui s'est tenue du 17 au 21 juillet 2023, pour discuter des modalités de réunion, des progrès accomplis et des prochaines étapes à suivre pour continuer à faire progresser les travaux de l'organe intergouvernemental de négociation.
- Les membres du Bureau ont rencontré les cofacilitateurs des réunions informelles sur les articles 9, 12 et 13 de la convention, de l'accord ou d'un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies (CA+ de l'OMS) pour discuter de l'état d'avancement des réunions informelles à ce jour et des prochaines étapes. Les membres du Bureau sont convenus de proposer à l'organe intergouvernemental de négociation que les réunions informelles sur ces trois articles se poursuivent, les cofacilitateurs étant encouragés à travailler, selon qu'il conviendrait, à l'élaboration de propositions visant à améliorer le texte actuel, pour examen.
- À la suite des échanges tenus pendant la sixième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation, les membres du Bureau sont convenus de proposer à l'organe intergouvernemental de négociation que des réunions informelles supplémentaires soient organisées sur d'autres articles du CA+ de l'OMS, à savoir :
 - les articles 4 et 5 (conjointement), avec l'Inde, la République-Unie de Tanzanie et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord comme cofacilitateurs ; et
 - l'article 11, avec l'Arabie saoudite, la Colombie et les Philippines comme cofacilitateurs.

- Les membres du Bureau sont convenus de proposer à l'organe intergouvernemental de négociation que l'état d'avancement de tous les processus informels soit présenté à la prochaine réunion de son groupe de rédaction, prévue du 4 au 6 septembre 2023, et que des discussions informelles supplémentaires soient organisées pendant cette réunion.
- Les membres du Bureau ont rencontré des hauts fonctionnaires du Secrétariat, provenant de la Division Préparation et riposte aux urgences sanitaires, pour discuter des interactions entre le processus de l'organe intergouvernemental de négociation et d'autres processus liés aux contre-mesures médicales en cas de pandémie. Les membres du Bureau ont souligné qu'il importait que tous les processus soient alignés sur le processus de l'organe intergouvernemental de négociation, qu'ils soient transparents et que tous les États Membres y participent.
- Les membres du Bureau ont discuté de l'approche proposée, y compris des délais et modalités, pour continuer à faire progresser les travaux de l'organe intergouvernemental de négociation au cours des derniers mois et des dernières réunions prévues de 2023. Les prochaines étapes proposées par le Bureau ont été décrites dans le projet de rapport de la réunion et approuvées par les États Membres au titre du point 6 de l'ordre du jour de la réunion.

= = =